

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140925-2014_B389-DE
Date de télétransmission : 06/10/2014
Date de réception préfecture : 06/10/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B389

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

Le 25 septembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 19 septembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puylobier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet, donne pouvoir à MANCEL Joël

Excusé(s) :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_05

BUREAU DU 25 SEPTEMBRE 2014

Rapporteur : Hervé FABRE AUBRESPY

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Sports

Objet : Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive – Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive de la CPA, la création d'un fonds d'intervention pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive permet de soutenir, depuis 2004, les associations qui organisent des manifestations sur le territoire de la Communauté.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 13 subventions à des associations sportives pour un montant de 19 500 Euros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 6 février 2004 a autorisé la création d'un fonds d'intervention réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations qui organisent des manifestations sportives sur le territoire du Pays d'Aix.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil de Communauté dans sa délibération n°2004-A010 du 6 février 2004.

Ainsi pour le fonds d'intervention relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive, il a été décidé d'attribuer une subvention plafonnée à 5.000 € et égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions proposées sont détaillées en annexe de la présente délibération dans le tableau récapitulatif ci-annexé.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004-A010 du Conseil communautaire du 6 février 2004 relative au fonds d'intervention réservé aux associations pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions aux associations, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2014_A140 du Conseil Communautaire du 3 juillet 2014 relative à la modification des seuils de mandatement des subventions aux associations ;

VU l'avis de la Commission Sports et Équipements Sportifs en date du 11 septembre 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 13 subventions à des associations sportives telles que présentées dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 19 500 Euros.
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

FONDS D'INTERVENTION RELATIF A L'INITIATION ET A LA DIFFUSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE
Commission Sports du 11/09/2014 - Bureau du 25/09/2014

GU 2014	Manifestation	Association	Date	Nbre Partici pants	Nbre Specta teurs	Commune Association	Budget	Subvention Sollicitée	Subvention allouée	Convention	Discipline	Commune Manifestation	Subvention N-1
138	19ème Rallye Automobile	ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'AIX	15 et 16/11/14	150	4000	AIX	52 000 €	6 500 €	2 000 €	Non	Sport automobile	CPA	3 000 €
194	Course Pédestre Eguilennne	OMS EGUILLES	30/11/14	500	Pas indiqué	EGUILLES	11 400 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	EGUILLES	1 500 €
411	Stage Equipe et Compétition	HANDIGOLF	octobre 2014	350	100	AIX	15 500 €	3 000 €	3 000 €	Non	Golf	FUVEAU/CABRIES	3 000 €
414	Coupe du Bassin Minier	TAEKWONDO CLUB GARDANNAIS	16/11/14	300	900	GARDANNE	10 200 €	3 000 €	1 000 €	Non	Taekwondo	GARDANNE	0 €
619	12ème Tournoi des Jeunes du Pays d'Aix	TENNIS CLUB FUVEAU	Nov. 2014	320	Pas indiqué	FUVEAU	8 200 €	4 000 €	3 000 €	Non	Tennis	FUVEAU	3 000 €
640	25ème Course Pédestre du Bailli de Suffren	COURSE PEDESTRE DU BAILLI DE SUFFREN	23/11/14	800	400	ST CANNAT	11 145 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	ST CANNAT	1 500 €
921	Tournoi de Tennis Homologué	TENNIS CLUB DU PILORET	Du 29/05 au 01/06/14	60	Pas indiqué	LA ROQUE	1 950 €	1 000 €	500 €	Non	Tennis	LA ROQUE	600 €
954	Championnats Régionaux	VITROLLES HALTERO MUSCULATION	11/01/14	50	100	VITROLLES	4 160 €	3 160 €	500 €	Non	Haltérophilie	VITROLLES	1 000 €
1046	Tournoi Open de l'Arc	TENNIS CLUB DE PEYNIER	Du 01/04 au 14/09/14	220	Pas indiqué	PEYNIER	6 500 €	5 000 €	3 000 €	Non	Tennis	PEYNIER	3 000 €
1127	Gala de Boxe	AIL-ST CANNAT	Nov. 2014	50	300	ST CANNAT	11 200 €	4 000 €	1 500 €	Non	Boxe	ST CANNAT	1 500 €
1142	Randonnée VTT en milieu rural	NATURELLEMENT SPORT	Dec 2014	450	500	PERTUIS	6 500 €	1 500 €	500 €	Non	Multi Sport	PERTUIS	0 €
1297	Tournoi Régional	PEYNIER BRIDGE CLUB	19/04/14	260	Pas indiqué	PEYNIER	8 300 €	800 €	500 €	Non	Bridge	PEYNIER	0 €
1469	Tournoi Intercommunal	UNION SPORTIVE TREVARESSE	20/09/14	160	260	LAMBESC	5 000 €	2 000 €	1 000 €	Non	Basket	ROGNES	0 €
TOTAL									19 500 €				

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2014 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



06 OCT. 2014